

**Procès-Verbal du conseil municipal  
du 10-11-23**

Ouverture de la séance à 19h00

<b>Nombre de conseillers :</b>		Date de convocation :	7/11/23
En exercice :	23	Date d'affichage :	7/11/23
Quorum :	13		
Présents :	18		
Votants :	22		

**Présents** : GENON Hervé - GAZET Véronique - BAZIN Josyane - COMBET Claire GACHET Roger - JABOUILLE Martine - JALLIFFIER-VERNE Christelle - MANENTI Rémi - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MASSUTTI Carole - MELLAN Lionel - PAVIET Laura - RICHARD Denis - PEREZ Stéphanie - RICO-PEREZ José - RIZZON Bruno

**Excusés** : BIBOLLET Nicolas (pouvoir à Stéphanie PEREZ), BOIVINEAU Myriam (pouvoir à José RICO-PEREZ), DELWAL Jean-Luc, GENON Marie, LEGRAND Alexandra (pouvoir à Roger GACHET), MICHELLAND Bruno (pouvoir à Josyane BAZIN),

A été nommé secrétaire de séance : Josyane BAZIN



**Ordre du jour de la séance :**

- Approbation du PV de la séance du 22 septembre 2023
- Prise de parole conseil municipal jeunes
- Point de situation sur le PLU
- Comptabilité M57 (passage obligatoire janvier 2024)
- Budget commune + budget lotissement la Blancherie II
- Admission en non-valeur
- Subventions 2023 aux associations
- Annulatif commune de Bonvillaret (voir Véronique)
- Dénomination des voies (impasse, route et chemin de la digue, rue des jardins)
- Eclairage public

- Référent déontologue élu
- Décision Biens Sans Maître Marliéry
- Devis travaux ONF 2023 (travaux reportés en 2024)
- Homogénéisation locations de salles (tarifs, règlement)
- Homogénéisation gestion locative (travaux incombant locataire/propriétaire, nettoyage des montées, conditions de restitution de caution, régularisation de charges, augmentation provision mensuelle, charges Aiguebelle)
- Création poste Rudy Laymand,
- Repas communal des aînés
- Téléthon
- Questions diverses :

### **1. Approbation du PV de séance du conseil du 22 septembre 2023**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal du conseil du 22 septembre 2023 à l'approbation des membres du conseil municipal. Le procès-verbal est adopté

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

### **2. Prise de parole du conseil municipal jeunes**

Pour info liste des jeunes élus : Léon BALMAIN (CE2), Aymeric BRIGONNET (5ème la Lauzière), Lucie DINTZER (CM1 Aiguebelle), Mikel DODA (CM2), Lumen GUIDOUX (6ème La Lauzière), Gauthier JOUANET (CM1), Louis MAUGE (CM2 Aiguebelle), Katarina PAYEN (CM1 Randens), Timothé POUDAT, Emma REPELLIN (5ème la Lauzière), Soane VILLEMEN, Wladi WITKOWSKI (5ème la Lauzière)

Les élus du conseil municipal jeunes ont souhaité travailler sur plusieurs points et une représentation du CMJ est venue les présenter :

**1<sup>er</sup> point** : Campagne contre l'incivilité : plusieurs slogans sont proposés et seront affichés dès que les illustrations seront prêtes.

**2<sup>nd</sup> point** : Une journée nettoyage est prévue un samedi. Il est prévu un ramassage des déchets dans la commune avec la participation des élus, de la population. Une invitation sera faite auprès du Sirtom de Maurienne, de la recyclerie de St Pierre d'Albigny...et sera suivi d'un moment de convivialité.

**3<sup>ème</sup> point** : La réalisation d'une fresque dans le passage souterrain Randens/Aiguebelle. En attente d'une proposition d'un graphiste.

### **3. Point de situation sur le Plan Local d'Urbanisme**

Les plans de zonage sont en phase finale afin de pouvoir clore notre PLU pour cette fin d'année 2023. Un conseil municipal portant sur ce point aura lieu avant fin décembre 2023. Pour information, lors de la réunion publique du 9 novembre 2023 concernant les futurs travaux (phase 1) de la traversée d'Aiguebelle, les riverains de l'entrée de Val d'Arc (venant de Chambéry) souhaiteraient un giratoire afin de ralentir les véhicules qui empruntent la D1006.

### **4. Comptabilité M57 (passage obligatoire janvier 2024) et budget commune + budget lotissement la Blancherie II**

Le transfert de la comptabilité M14 en M57 est obligatoire pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Nous avons le choix concernant certaines options. Denis RICHARD, adjoint aux finances, propose de choisir la comptabilité M57 développée.

**Délibération à prendre : Oui à l'unanimité.**

### **5. Admission en non valeur**

Il est proposé de passé en « non-valeur » un montant de 699 €uros correspondant à des anciennes dettes devenues irrécouvrables.

**Délibération à prendre : oui à l'unanimité.**

### **6. Subventions 2023**

Association	2023
Club des aînés de Randens	500
ACCA Randens	300
Sou des Ecoles Randens	500
Sou des Ecoles Aiguebelle	500
Foyer rural	4 000
Maurienne Basket	8 000
USSPB Foot	8 000
Echo de Charbonnière	2 000
Don du sang	400
Anciens combattants	450
Souvenir français	200
Régul matous	100

Amicale des pêcheurs de l'Arc	100
APEI Maurienne	200
Boule de Charbonnière	1 000
Comité lutte cancer	200
Comité Handisport	200
Les Randaillonnes	2 700
<b>TOTAL</b>	<b>29 350 euros</b>

**TOTAL : 29 350 €uros**

**Délibération à prendre :**

Pour : 14 voix

Contre : 6 voix

Abstentions : 3

Plusieurs demandes de subvention ont été reçues en provenance d'associations extérieures à notre territoire. L'ensemble du conseil municipal a souhaité ne pas répondre à ces demandes.

### **7. Annulatif commune de Bonvillaret**

Véronique GAZET, adjointe en charge du scolaire, propose de rembourser à la commune de Bonvillaret le trop-perçu concernant la régularisation des frais périscolaires versés à titre de régularisation des années précédentes. L'annulatif correspond à un montant de 1.800 €uros.

**Délibération à prendre : oui à l'unanimité.**

### **8 Eclairage public**

Sur proposition de Lionel MELLAN, adjoint aux travaux, et suite aux réunions de travail sur ce point, la mission d'assistance de « OMBRE ET LUMIERE » est acceptée. Cette mission se déroulera sur trois ans et portera de l'avant-projet au suivi des travaux pour un montant global de 16.440 €uros.

**Délibération à prendre : oui à l'unanimité.**

### **9 Référent déontologue élu**

Nous devons choisir un référent déontologue. Ce sera Mr Gil SONZOGNI qui a déjà plusieurs missions auprès des communes de la vallée. Il pourra répondre aux questionnements des élus. La prestation sera facturée 88 €uros la demande.

**Délibération à prendre : oui à l'unanimité.**

### **10 Décision Biens Sans Maître secteur Marliéry**

La procédure engagée arrive à son terme. Nous devons prendre un arrêté pour incorporer ces biens du domaine privé au domaine communal.

**Délibération à prendre : oui à l'unanimité.**

### **11 Devis travaux ONF 2023 (travaux reportés en 2024)**

Ces travaux sont reportés sur l'année 2024.

### **12 Homogénéisation locations de salles (tarif, règlement)**

Deux tarifs sont conservés : un pour la saison d'été et un autre pour la saison d'hiver avec la mise en route du chauffage

Caution de 500€ pour chaque location (particuliers, associations, autres...  
Et restitution de la caution après l'état des lieux.

#### **Location de salles**

<b>Location Salle des fêtes de Randens – Foyer rural d'Aiguebelle</b>		
	<b>Eté</b>	<b>Hiver</b>
<b>Particuliers résidents à Val d'Arc</b>	<b>160 €</b>	<b>260 €</b>
<b>Associations communales et intercommunales et SPM</b>	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
<b>Autres associations (*)</b>	<b>340 €</b>	<b>440 €</b>
<b>Particuliers hors Val d'Arc</b>	<b>200 €uros</b>	<b>300 €uros</b>
<b>Organismes</b>	<b>340 €uros</b>	<b>440 €uros</b>

(\*) n'ayant pas d'antenne sur le territoire communal

**Délibération à prendre : oui à l'unanimité.**

**13 Homogénéisation gestion locative (travaux incombant locataire/propriétaire, nettoyage des montées, conditions de restitution de caution, régularisation de charges, augmentation provision mensuelle, charges Aiguebelle)**

Ce point sera réabordé prochainement.

**14 Création poste Rudy Laymand,**

Véronique GAZET, adjointe en charge du scolaire propose de titulariser Monsieur Rudy LAYMAND : poste d'animateur en périscolaire à hauteur de 8h hebdomadaires annualisées.

**Délibération à prendre : oui à l'unanimité.**

**15 Repas communal des aînés**

Le repas communal des aînés de la commune de Val d'Arc aura lieu le samedi 13 janvier 2024 à midi dans la salle des fêtes de Randens. Une invitation sera envoyée aux habitants âgés de 70 ans courant décembre.

**16 Téléthon 2023**

Le téléthon aura lieu le samedi 2 décembre 2023 avec de nombreuses animations dans l'après midi autour du foyer rural d'Aiguebelle. Les descentes aux flambeaux avec un départ de la commune de Montgilbert et un autre de la commune de Bonvillaret sont maintenues.

Une réunion de préparation aura lieu le mardi 14 novembre 2023 à 19h au foyer rural.

Le repas communal des aînés de la commune de Val d'Arc aura lieu le samedi 13 janvier 2024 à midi dans la salle des fêtes

**17 Questions diverses**

Réalisation du bulletin communal. Les articles faits par les différents élus seront à remettre à Denis RICHARD au plus tard lors du conseil municipal du 15 décembre 2023.

**La séance est levée à 21h20**

**Fait à Randens le 13 novembre 2023**

**Le secrétaire de séance**

**Le Maire**



Le Maire,

Harve GENON